

M. de Boissier  
 de Rome.  
 1740.

Monsieur,

Opie,

Il y a si long temps que je participe aux obligations que vous a non seulement le public, à raison des libéralités que vous faites aux Imprimeurs, mais aussi vos plus confidens amis, en ce que vous leur communiquez, tous les jours de vos belles compositions que la voix du peuple n'a pas eue ~~un~~ usité, qu'en fin se me sent borie de vous desmoigner, combien j'estime vous en deuoit. C'est à quoy tendront ces lignes, que je vous prie d'auoir agréables de la main du R. D. M. de Senne, puis que c'est par son moyen, que je prendume de uoir quelque jour à l'estre de vob' amitié. Si vous prie de ne me la refuser point, croyant que j'en usiray ~~discrettement~~; et que la plus grande ~~importance~~ importunité que vous en me ferez, ~~est~~ est si de qu'après auoir produit quelque fruit nouuain de l'infinité fertilité de vob' esprit, vous s'iriez supplie par ce moyen extrêmement de la correspondance de tous les gens de bien, de m'en octroyer la vrie, après que la four en aura esté rassasiée. Si ie n'intens pas la science, au moins je l'ayme de passion; et dans la presse des affaires de four et d'estat qui m'accablent, elle est de mes plus dours

diuinement. Voyez le sujet de charité, que si vous présentez, et m'en donnez souuent, si vous s'iaiff, ou si voyez capable de m'acquiescer, ou favez par mes amies. En tout ce que desirons de bon de pouuoir que j'ay par deca, vous et les vob' s'irassent à confier ie m'apte d'estre en vob' s'irables.

A la Haye le 10. de Mars 1740. Monsieur  
 G. D. S.

